



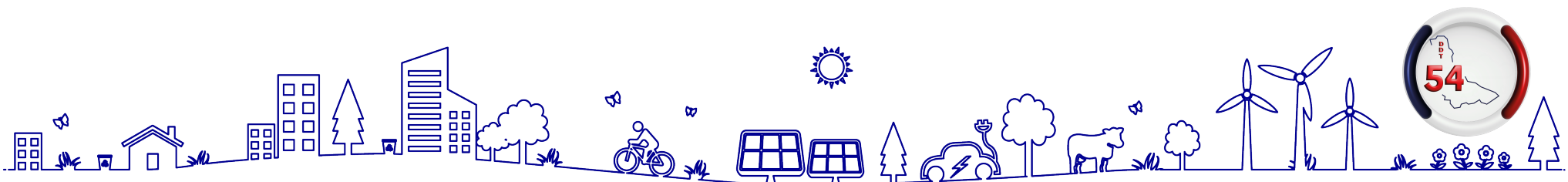
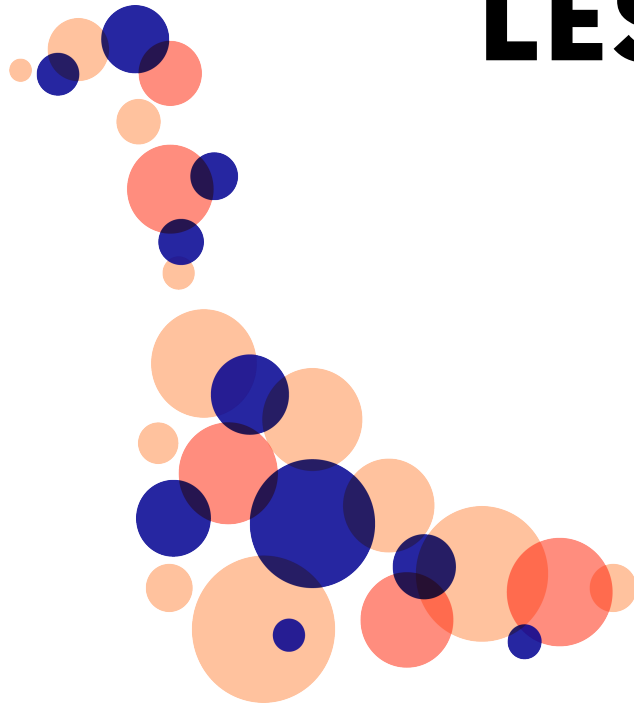
PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

LES ENJEUX PAOT POUR LA MISEN

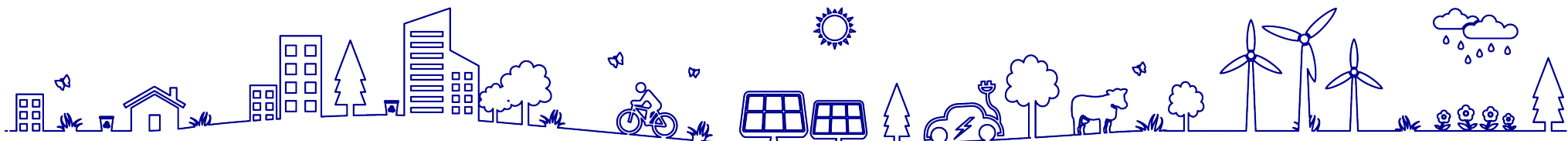
Rencontres SIG – 17 Mai 2024



Qu'est ce que la MISEN ?

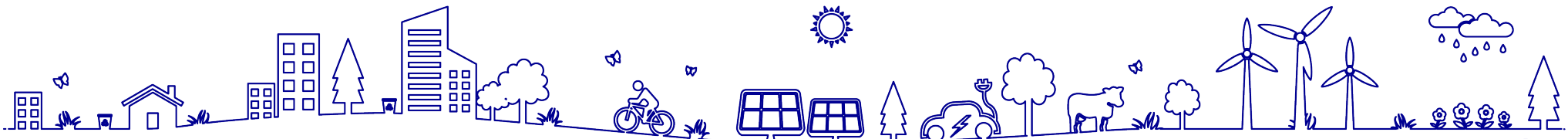
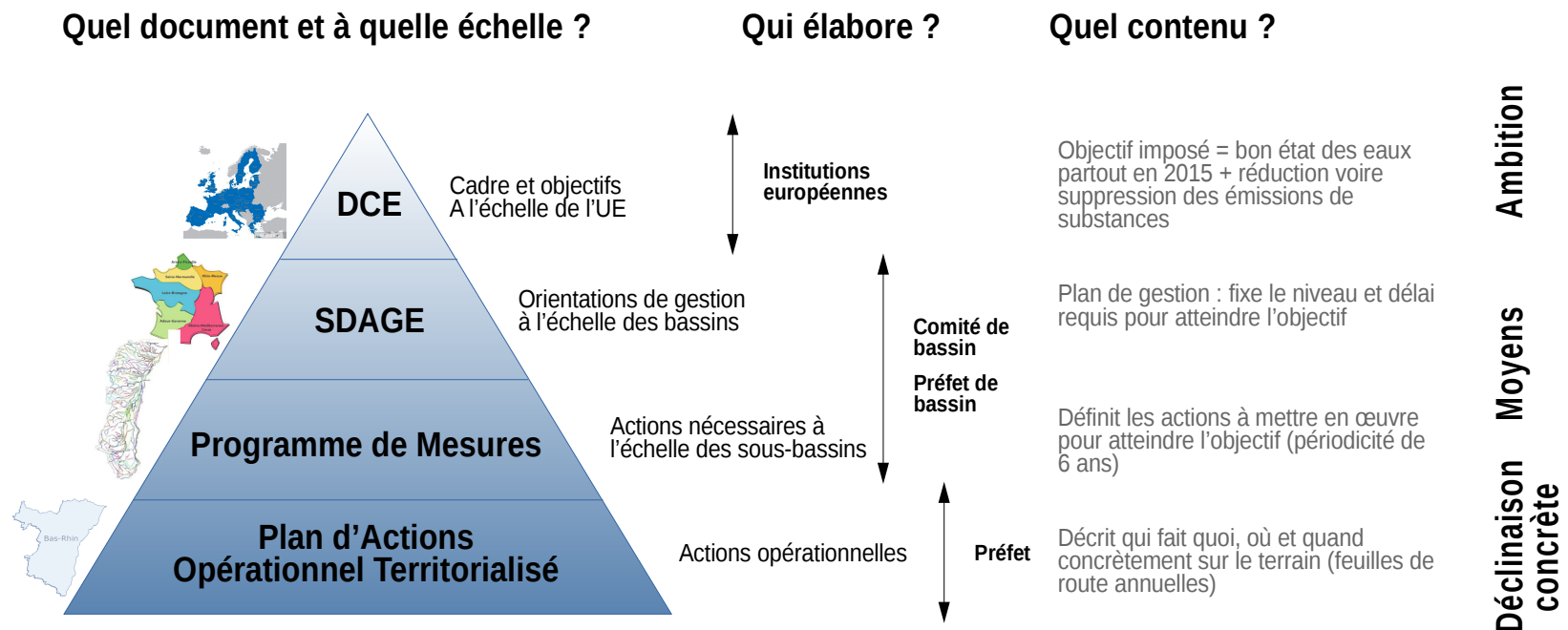
Mission InterServices de l'Eau et de la Nature

- Échelle départementale
- Services intégrés : DDT, AERM, Dreal GE, Ud Dreal, DDPP, DRAAF, OFB, ONF, ARS, VNF gendarmerie, police.
- Missions : améliorer l'efficacité, la cohérence et la lisibilité de l'action de l'État dans les domaines de l'eau, de la biodiversité et des milieux naturels.
 - ➔ Mise en œuvre de la planification écologique sur le volet eau et nature : PAOT, Plan eau, Stratégie aire protégée.
 - ➔ Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de contrôles sur le volet eau et Nature
 - ➔ Définitions des enjeux du territoire et communication auprès des acteurs du territoire



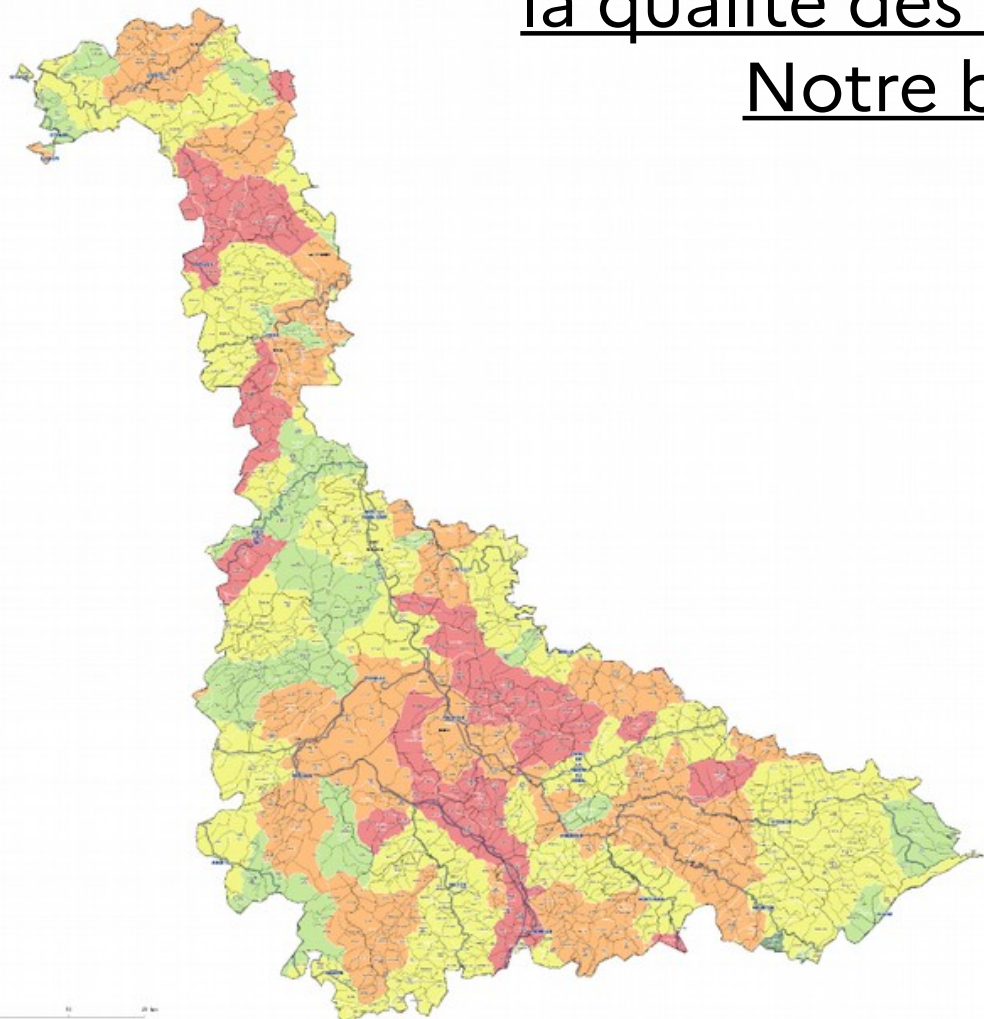
Qu'est ce que le PAOT ?

- Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) adoptée en 2000
 ⇒ **objectif fixé au niveau européen : reconquerir la qualité des masses d'eau.**



Qu'est ce que le PAOT ?

la qualité des masses d'eau : Notre boussole



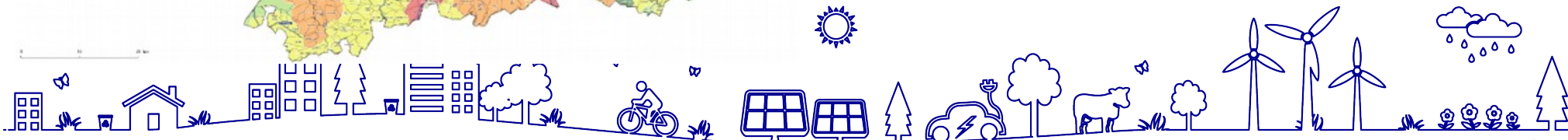
Dans notre département, seules 20 % des ME sont en bon état écologique et chimique.

Objectif DCE : 52 % en bon état en 2027 à l'échelle du bassin Rhin-Meuse

Le PAOT 54 est composé d'actions (**800**) regroupées en différentes thématiques :

- Milieux aquatiques (MIA)
- Ressources (RES)
- Assainissement (ASS)
- Agriculture (AGR)
- Gouvernance (GOU)
- Industrie (IND)

→ la DDT doit mobiliser les acteurs du territoire



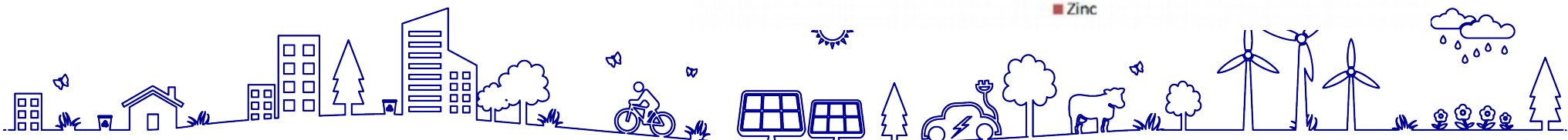
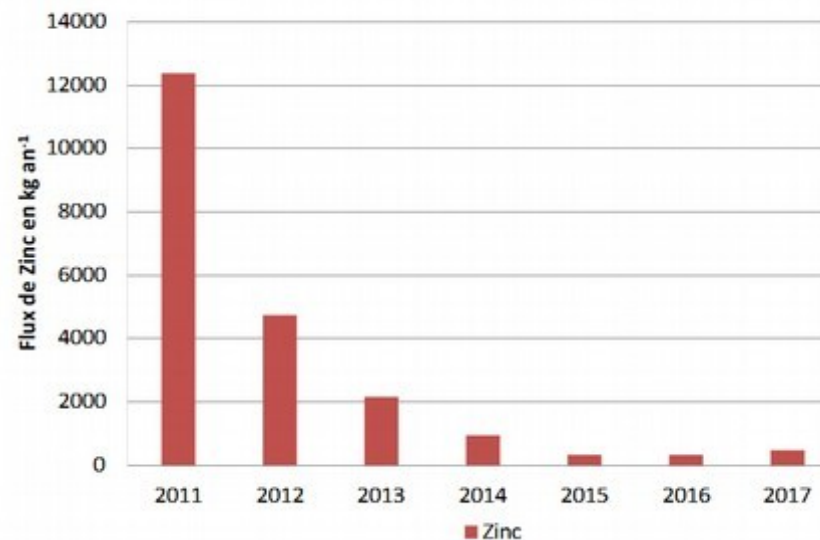
Qu'est ce que le PAOT ?

Exemples d'actions mises en œuvre

Diminution du rejet de substances dangereuses
dans l'eau
Exemple de l'usine Saint-Gobain Pont à Mousson -
amélioration du traitement des rejets de zinc.



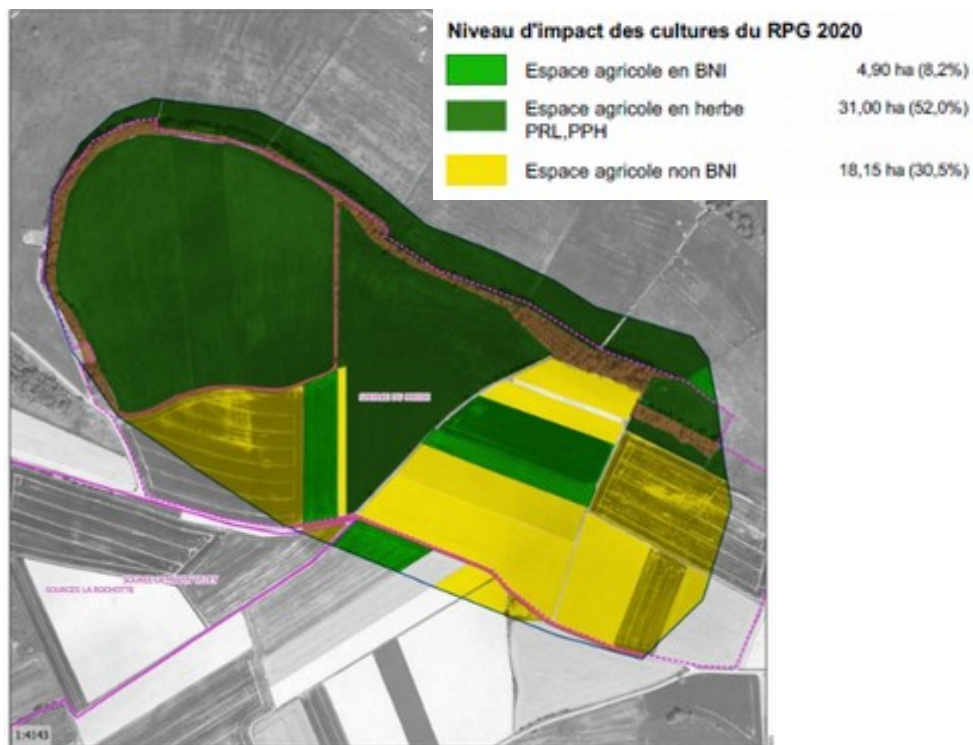
Evolution du flux de zinc émis par Saint Gobain PAM



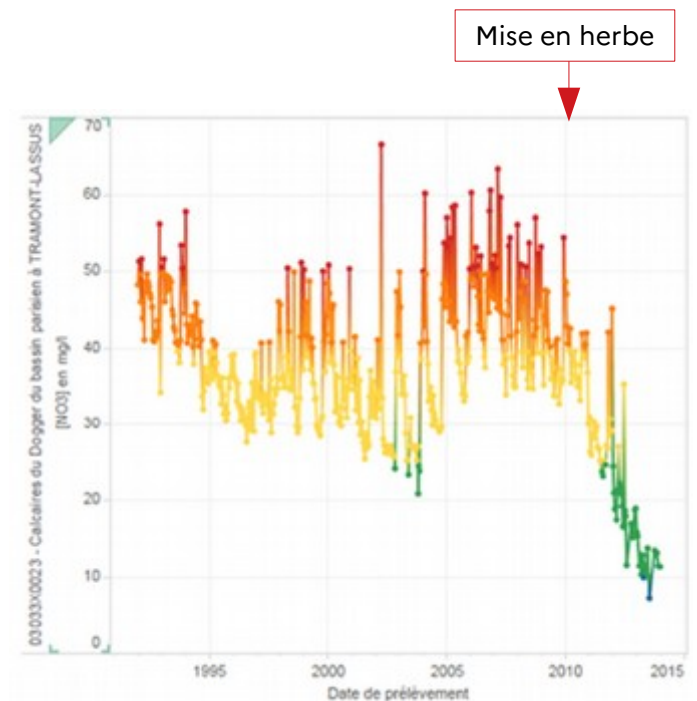
Qu'est ce que le PAOT ?

Exemples d'actions mises en œuvre

Captages et pollutions diffuses
Diminution des concentrations en nitrates dans l'eau
Exemple du captage de Tramont-Lassus



Aire d'alimentation du captage de
Tramont-Lassus

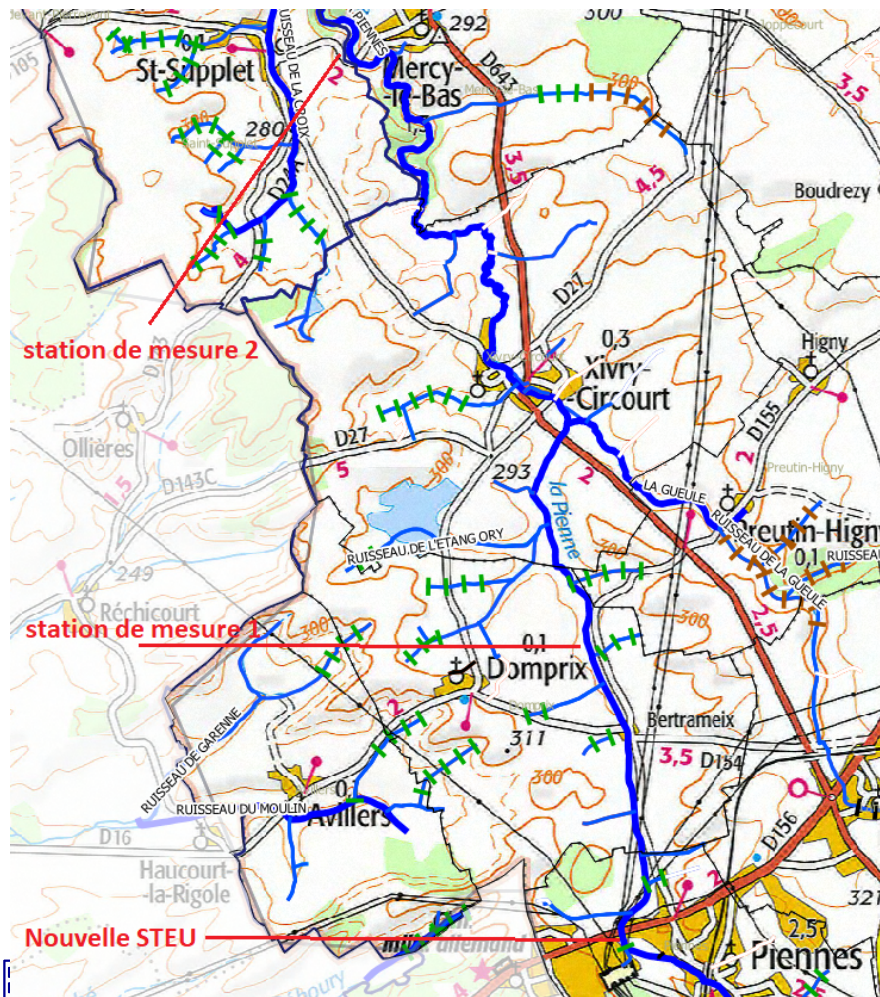


Évolution de la teneur en Nitrates
Captage Tramont-Lassus (88-54 plateau
Vicherey Beuvezin)
Suite à la mise en herbe de 17 ha en PPR.

Qu'est ce que le PAOT ?

Exemples d'actions mises en œuvre

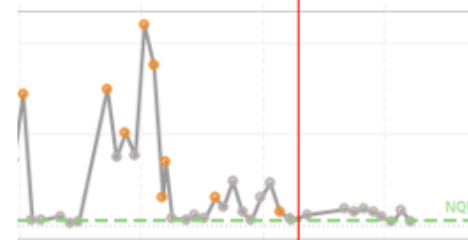
Assainissement – nouvelle station d'épuration
de Piennes 5500 Eq/H – rejet dans la Pienne



Ammonium
Station mesure
Domprix



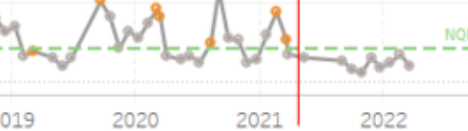
Phosphore
Station mesure
Domprix



Ammonium
Station mesure
Mercy-le-Bas

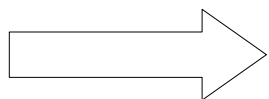


Phosphore
Station mesure
Mercy-le-Bas



Nos besoins ?

- **Partager** les enjeux et priorités environnementales des territoires,
- **Faciliter** leur appropriation locale,
- **Mobiliser** les acteurs publics ou privés concernés par des actions à mener en faveur de l'environnement,
- **Cibler** les secteurs sur lesquels, compte tenu des enjeux identifiés, une vigilance particulière devra être portée par les acteurs locaux ou les porteurs de projets.

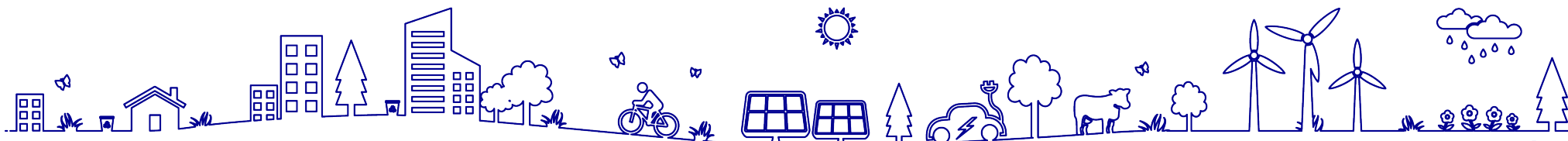


OUTILS DÉVELOPPÉS

À partir des données du niveau bassin

PANORAMAS
TERRITORIAUX

INFOGRAPHIES
BILAN

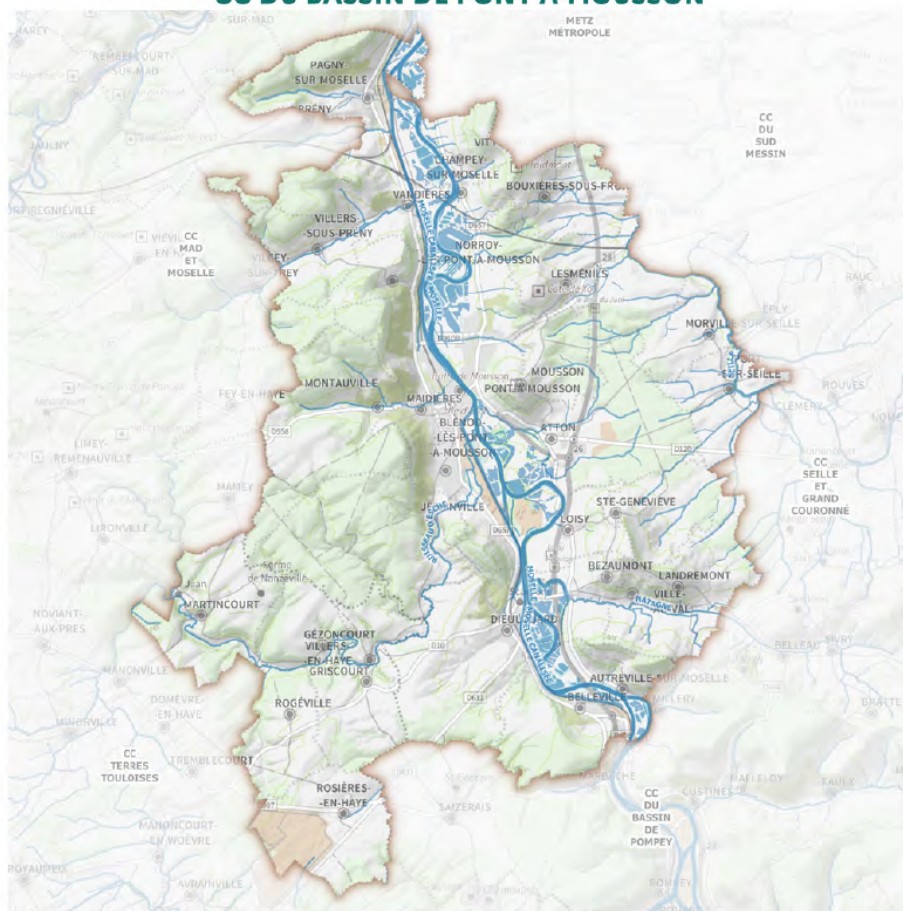


Présentation des panoramas territoriaux


**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PANORAMA TERRITORIAL - Thème environnement
Période 2022-2027

CC DU BASSIN DE PONT-À-MOSSON



Sources : FranceRaster®, ADMIN EXPRESS®, BDTOPAGE® (©IGN)




Contact : 03.83.91.41.06

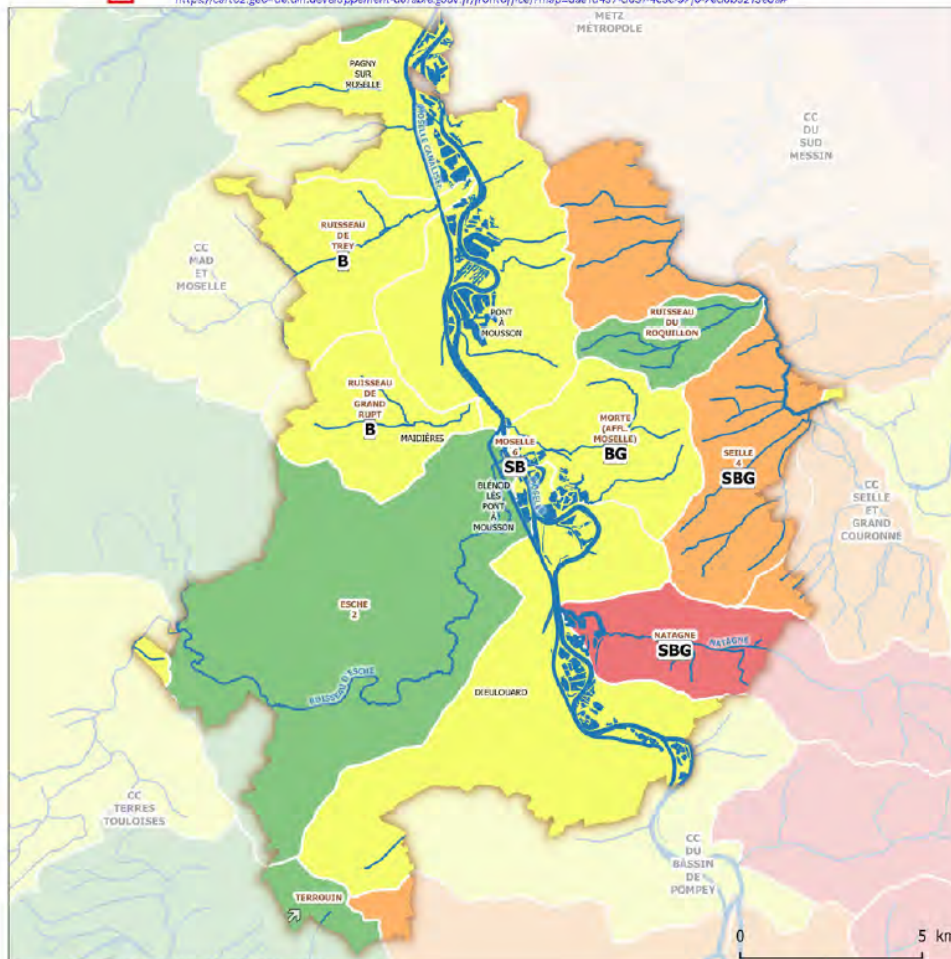


Présentation des panoramas territoriaux

L'ÉTAT DES MASSES D'EAU DE SURFACE

État écologique des masses d'eau de surface en 2021 et principaux paramètres déclassants (SDAGE 2022-2027)
 Cartographie des cours d'eau non exhaustive, retrouvez la cartographie officielle via ce lien :

 <https://carto2.geo-de.din.de/volo/ppement-durable/gouv.fr/frontoffice/map=dae1457-d931-4c5c-9710-7ed6b5213edaf>


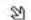


La masse d'eau (délimitée en blanc sur les cartes) est un découpage élémentaire destiné à être l'unité d'évaluation de la Directive cadre sur l'eau. C'est une portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau homogène au niveau de ses caractéristiques physico-chimiques et biologiques, permettant ainsi de justifier d'objectifs de gestion propres. L'objectif d'amélioration des masses d'eau est fixé à 2027. (pour plus d'information, rhin-meuse.eaufrance.fr).

Légende :

état écologique des masses d'eau :

 très bon	 moyen	 mauvais
 bon	 médiocre	 inconnu

évolution de l'état des masses d'eau
 (par rapport au précédent état des lieux 2013):
 amélioration réelle  dégradation réelle

MOSELLE nom des masses d'eau (par bassin versant)
 5

L'état écologique d'une masse d'eau de surface est déterminé à l'aide d'indicateurs de qualité biologique et physico-chimique qui apprécient le fonctionnement de son écosystème. Il correspond à l'état de son paramètre le plus déclassant. Les dégradations hydromorphologiques ne sont pas intégrées dans le classement de l'état écologique. En revanche, elles peuvent occasionner des dégradations sur la faune et la flore qui, elles, sont prises en compte.

Légende des paramètres déclassants :

S substances : micropolluants (métaux, pesticides, etc.) hors substances faisant l'objet de directives européennes.

B biologie : indicateur de santé des organismes aquatiques (faune, flore. Il existe 4 indicateurs pour les rivières : poissons, invertébrés, végétaux et diatomées (algues microscopiques).

G paramètres généraux : pollution organique, nutriments (azote et phosphore), oxygénation, acidification et température.



Présentation des panoramas territoriaux

LES PRESSIONS EXERCÉES SUR L'EAU

Pressions exercées sur le territoire par type
(programme de mesures du SDAGE 2022-2027 - données de référence 2021) - Occupation du sol



Légende :

Les **pressions d'origine urbaine** sont liées aux pollutions diffuses dues à l'assainissement, à des usages particuliers de désherbage ou de viabilité hivernale et aux lessivages de surfaces urbaines lors des ruissellements de temps pluvieux.

Les **pressions sur l'eau potable** concernent soit une problématique qualitative ou quantitative de la ressource, soit les dispositifs de captages devenus inadaptés.

Les **pressions sur les milieux aquatiques** concernent les altérations de la morphologie et du fonctionnement des milieux aquatiques liées aux obstacles à la libre circulation des espèces et des sédiments et aux transformations des profils et des tracés des cours d'eau.

Les **pressions d'origine agricole** sont liées aux pollutions diffuses de pesticides et de fertilisants, à l'érosion des sols et aux émissions de matières en suspension.

Les **pressions d'origine industrielle** et artisanales sont liées aux rejets de substances toxiques.

NB : les icônes sont placées au centre de la masse d'eau (et non au point d'impact potentiel).

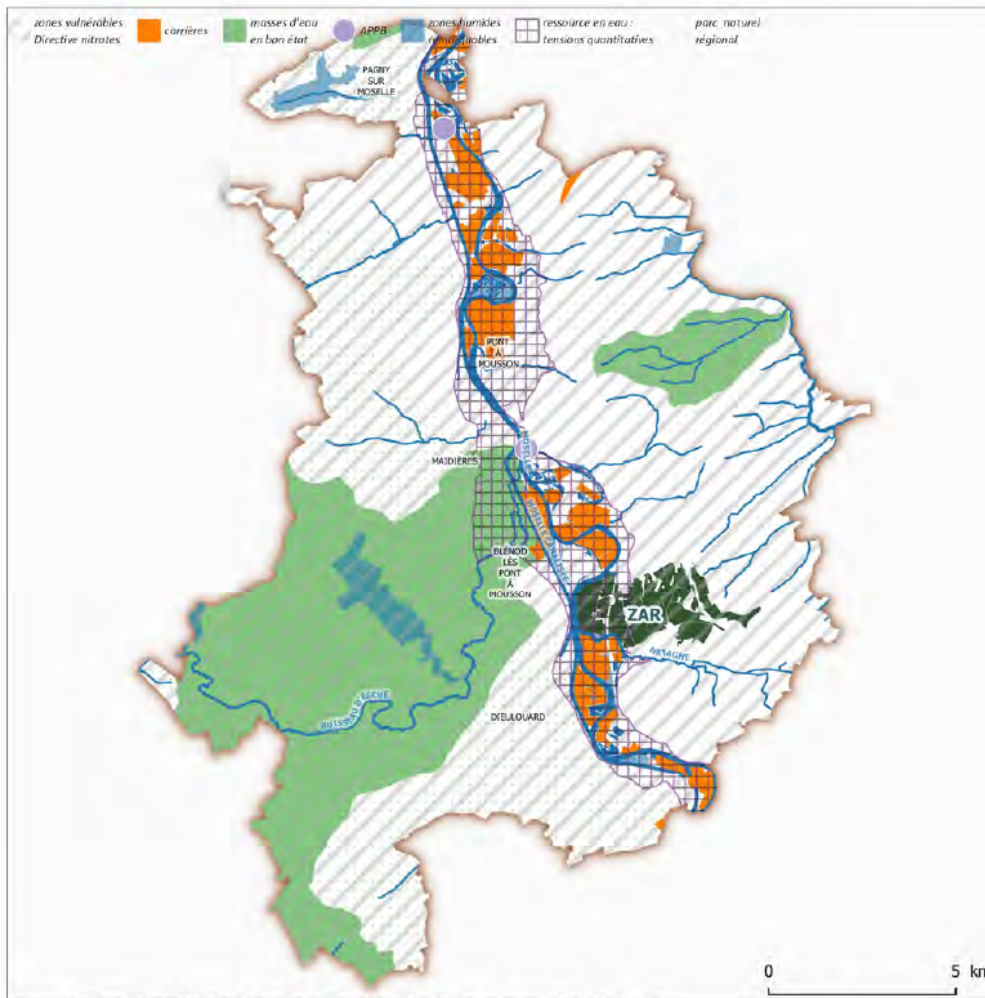
Occupation du sol :

- surfaces artificialisées
- terres agricoles
- milieux naturels
- surfaces en eau



Présentation des panoramas territoriaux

ENJEUX, POLITIQUES DE PRÉSERVATION ET ACTIONS 1/2



• Assainissement :

Sur ce territoire, il est important de finaliser les actions relatives à l'assainissement des communes et de traiter le « diff toxique » sur Pont-à-Mousson.

Une étude est à réaliser sur la Morte, portant sur la réduction des pollutions liées à l'assainissement.

• Captages – pollutions diffuses d'origine agricole :

Des captages identifiés en priorité n°1 et 2 du PAOT (puits et sources de Loisy et Rosières-en-Haye). Sur la zone de Loisy un projet d'arrêté ZSCE est à l'étude (zone soumise à contrainte environnementale). Sur ce secteur, il existe également la présence d'une ZAR (zone d'action renforcée nitrates).

Lors de la révision de la délimitation des zones vulnérables aux nitrates du 1^{er} septembre 2021, ce territoire est passé entièrement en zone vulnérable.

• Gestion quantitative de la ressource en eau :

Compte tenu des épisodes de sécheresse de plus en plus nombreux et sévères, des actions sont à mener en faveur de l'amélioration du rendement des réseaux (dès lors que le rendement de 85 % n'est pas atteint), ainsi que sur l'économie de l'eau. Des actions de substitution de ressource sont également à mettre en œuvre.

La Moselle et sa nappe d'accompagnement subissent une forte pression en termes de prélèvements avec un risque de déficit quantitatif dans le futur. Secteur prioritaire pour la mise en place de démarches de gestion collective de la ressource.

• Milieu :

Des exploitations de carrières dans le lit majeur de la Moselle, impact important sur le fuseau de mobilité et risques de capture d'étang, des actions sont à mener en faveur de la réduction des impacts des plans d'eau issus de gravières. Conditionner les nouvelles ouvertures et les extensions à des réaménagements coordonnés (entre anciennes et nouvelles carrières).

Des pressions hydromorphologiques sur certaines masses d'eaux existantes, des actions de restauration sont à mener.

La création de nouveaux ouvrages pour le développement de l'hydroélectricité n'est pas souhaitable, néanmoins, l'équipement d'ouvrage déjà existant est envisageable, sous réserve de la bonne prise en compte des différents enjeux environnementaux.

• Inondation :

Prendre en compte les zones inondables (Moselle) : veiller à éviter tous remblais dans ces zones.

• Nature :

Préserver les masses d'eau en bon état et les zones humides (ZH) du territoire dont celles remarquables du SDAGE/ également ENS.

Compléter l'inventaire des ZH du SDAGE par un inventaire local à l'échelle du territoire de l'EPCI.

Territoire très fractionné au niveau des trames vertes et bleues (TVB) par des obstacles linéaires importants (LGV et A31). Les actions menées par le PNRL en faveur de la TVB sont à poursuivre.

Plusieurs sites Natura 2000, un APPB, qui abritent des espèces patrimoniales et protégées.

Les affluents de la Moselle, en rive gauche, accueillent des populations de moules épaisses (moules protégées), d'écrevisses à pattes blanches. Ce territoire présente également des zones de nidification du milan royal et de la tourterelle des bois.

De manière générale, toute atteinte aux espèces protégées ou à leurs habitats est à éviter dans le cas contraire une autorisation préalable de l'administration est nécessaire.

Un territoire de coteaux : trouver un compromis entre la reconquête et la préservation de la biodiversité.

• Autre :

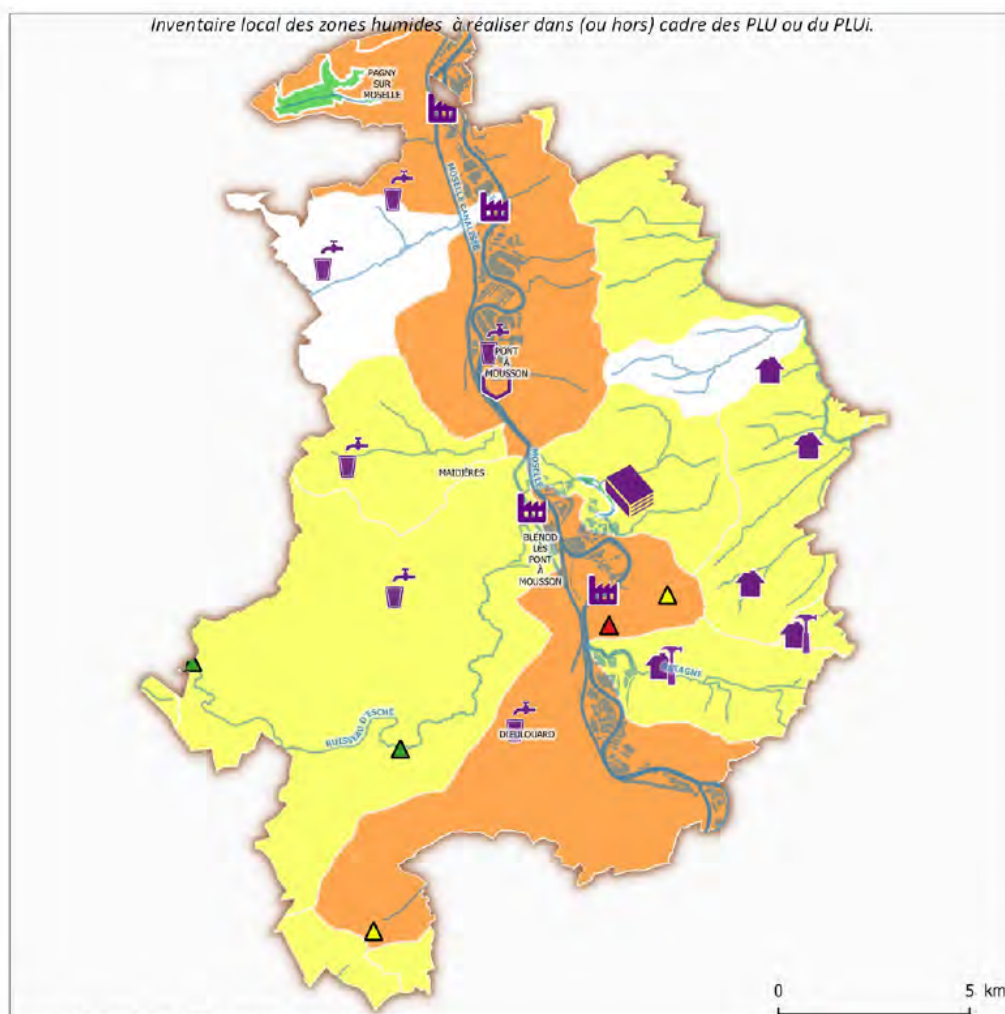
Une partie du territoire est inscrit dans le SAGE Rupt de Mad – Esch – Trey.

Présence de chlorures dans la Moselle.



Présentation des panoramas territoriaux

ENJEUX, POLITIQUES DE PRÉSERVATION ET ACTIONS 2/2



1 - Actions « assainissement », permettant de traiter ou d'améliorer le traitement des effluents urbains domestiques et / ou artisanaux :

• localisées à la commune ou à l'agglomération d'assainissement :

- 🏠 action « réseaux » (ASS0301) : réhabiliter ou créer un réseau d'assainissement
- 🏠 action « assainissement » (ASS0401) : créer ou reconstruire une station
- 🏠 action « diffus toxiques » : sensibiliser et mettre en place des actions de réduction des substances toxiques

• localisées à la masse d'eau :

- 🏠 actions « étude » (ASS0101) : identifier les causes de la dégradation de l'état de la masse d'eau

2 - Actions « milieu aquatique », permettant de rendre à la rivière ou à la zone humide ses fonctionnalités naturelles d'auto-épuration, de protection contre les inondations, d'habitat de biodiversité, de frayères, de transport sédimentaire :

• localisées à la masse d'eau :

- 🏠 MIA0203 : réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
- 🏠 MIA0401 : mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'un plan d'eau

• localisées à la zone humide ou à la masse d'eau :

- 🏠 MIA0601 : obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide

3 - Actions « gestion quantitative » de la ressource en eau (localisées à la commune) :

• localisées à la commune :

- 🏠 RES0202 et RES0203 : économies d'eau, rendement réseau, substitution de ressource, sécurisation...
- (au delà des actions ponctuelles, matérialisées sur la carte ci-contre, il existe des actions plus globales à mettre en œuvre sur tous les territoires : actions de communication en faveur d'une gestion économe de la ressource, mise en place de dispositifs d'économie d'eau pour les particuliers, les collectivités, la profession agricole, etc.)

4 - Actions « industrie » (localisées au site industriel) :

- 🏠 dispositifs d'économie d'eau, ouvrages de dépollution, amélioration de la connaissance des polluants, etc.

5 - Actions « captages », permettant de limiter les pollutions diffuses d'origine agricole au niveau des captages sensibles aux nitrates et produits phytosanitaires (localisées au point de captage) :

- ▲ priorité 1 : enjeux forts avec un besoin d'impulser une dynamique locale et de mettre en place des actions
- ▲ priorité 2 : enjeux forts avec une dynamique locale et des actions à suivre
- ▲ priorité 3 : veille sanitaire

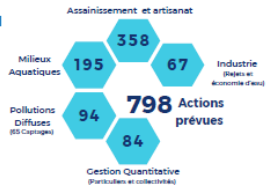
Présentation des infographies bilan



PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

C'est une feuille de route partagée par les services de l'État fixant les actions à mettre en œuvre pour restaurer la qualité de l'eau.

Signé par M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle le 09 décembre 2022

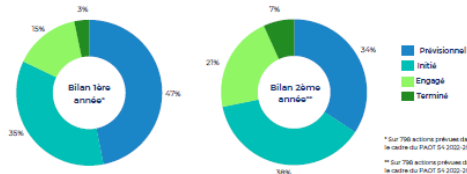


54 Actions Terminées sur l'intégralité du PAOT 2022-2027 soit **7%**

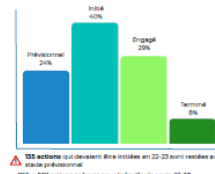
171 Actions Engagées sur l'intégralité du PAOT 2022-2027 soit **21%**

Certains types d'actions ne passeront jamais au stade terminé car l'action « engagée » doit se poursuivre dans le temps (ex. gouvernance, gestion intégrée des eaux pluviales).

Bilan Global



Bilan Feuille de Route 2023**

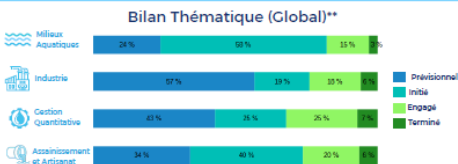
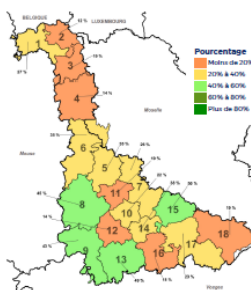


* Sur 798 actions prévues dans le cadre du PAOT 2022-2027

** Sur 798 actions prévues dans le cadre du PAOT 2022-2027

*** Sur 567 actions prévues pour la feuille de route 2023

Carte des actions en niveau d'avancement engagé et terminé en 2023 pour l'ensemble du PAOT 22-27



Indicateurs et démarches mises en place

- Milieux Aqueux:** 1 action de restauration de cours d'eau est terminée et 8 actions sont en phase travaux.
- Assainissement et Artisanat:** 7 stations d'épuration créées, 20 stations en phase travaux.
- Gestion Quantitative:** 1167 communes, 104 syndicats ont engagé ou terminé des travaux de sécurisation.
- Captages:** 1137 actions de type gestion intégrée des eaux pluviales sont au stade engagé.

Documents à consulter

- PAOT 2022-2027
- Panoramas territoriaux
- Bilans et cartes PAOT
- Carte de potentiel hydroélectrique

Ce document est édité par le DDT34, Avril 2024.
sources et conception: DDT34/EDC/MSEN/

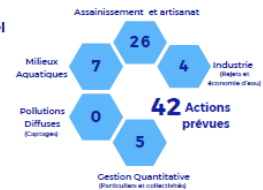


2- CA Grand Longwy Agglomération

PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

C'est une feuille de route partagée par les services de l'État fixant les actions à mettre en œuvre pour restaurer la qualité de l'eau.

Signé par M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle le 09 décembre 2022

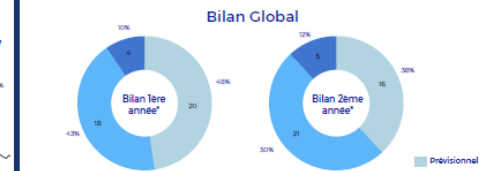
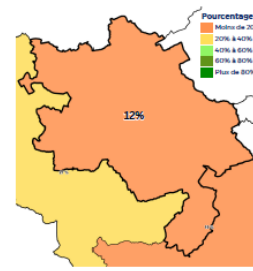


0 Actions Terminées sur l'intégralité du PAOT 2022-2027 soit **0%**

5 Actions Engagées sur l'intégralité du PAOT 2022-2027 soit **12%**

Certains types d'actions ne passeront jamais au stade terminé car l'action « engagée » doit se poursuivre dans le temps (ex. gouvernance, gestion intégrée des eaux pluviales).

Carte des actions en niveau d'avancement engagé et terminé en 2023 pour l'ensemble du PAOT 22-27



Bilan Feuille de Route 2023**



Points positifs / Points de vigilance**

- Points positifs:** Des travaux de renaturation sont en cours sur les Chiers 1.
- Points de vigilance:** De nombreuses actions réseau assainissement à mener (ta) - la collectivité est engagée dans un schéma directeur d'assainissement depuis plusieurs années, il faut déclencher la phase opérationnelle. Recherche de substances dangereuses: la phase analyse est en cours, une estimation et un plan d'action doivent être mis en place. 4% actions gestion quantitative (particulier et collectif) pour économie d'eau / amélioration de rendement sont restées au stade prévisionnel (Léaunes, Léry, Villers-le-Montagny, Cosnes-et-Romain). Une commune à risque de pénurie maintenue lors du bilan 2023 (Cosnes-et-Romain). Les conclusions du schéma directeur d'alimentation en eau potable ont été rendues en novembre 2020, mais aucune action menée depuis.

Documents à consulter

- PAOT 2022-2027
- Panoramas territoriaux
- Bilans et cartes PAOT
- Carte de potentiel hydroélectrique

Ce document est édité par le DDT34, Avril 2024.
sources et conception: DDT34/EDC/MSEN/



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

